

- 1 – Pouvoir adjudicateur :** Société Caennaise de Développement Immobilier
La Caennaise
Péricentre II – 66, Avenue de Thiès
BP 75174 – 14075 CAEN CEDEX 5
Tél. : 02 31 46 82 20
Appels-offres@caennaise.com
- 2 – Procédure de passation :** Procédure adaptée conformément aux dispositions du code de la Commande Publique par Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des dispositions de l'article R2123-1 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.
- 3 – Lieu d'exécution :** CAEN – Quartier Venoix - Avenue Charlemagne
- 4 - Objet du marché :** Marché de services relatif à une mission d'Ordonnancement, Pilotage et coordination de chantier (OPC) dans le cadre d'un projet de Démolition de l'ancienne Poste & Construction d'un ensemble immobilier mixte – Pôle de Santé & 14 logements
- 5 – Désignation des lots :**
Lot n°01mission OPC - Démolition
Lot n°02mission OPC - Construction
- 6 – Délai d'exécution :** Délai global de 29 mois (conception 7 mois)
- 7 – Modalité d'obtention du dossier de consultation :**
Le dossier peut être téléchargé sur <https://marches-securises.fr>
- 8 – Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**
Les candidats à la présente consultation devront constituer un dossier complet, daté et signé par leurs soins, comprenant les pièces désignées au Règlement de Consultation.
- 9 – Modalités de remise des offres :**
Conformément à l'article 2132-7 du Code de la Commande publique, le maître d'ouvrage informe les candidats que la procédure est entièrement dématérialisée. L'offre sera adressée directement sur la plateforme des marchés publics à <https://marches-securises.fr> suivant les modalités du règlement de consultation.
- 10 – Date limite de réception des offres : le mardi 30 avril 2024 à 12 h 00– Délai de rigueur**
- 11 – Critères de jugement des offres :** Offre la plus avantageuse en fonction des critères fixés au Règlement de Consultation
- 12 – Délais de validité des offres :** 180 jours
- 14 – Renseignements techniques et administratifs :**
Conformément à l'article 2132-2 du Code de la Commande publique, le maître d'ouvrage informe les candidats que les communications et échanges d'informations effectués dans le cadre de la procédure de passation seront réalisés par voie électronique, selon les modalités et sous réserve des exceptions prévues par voie réglementaire.
- 15 – Date de l'envoi de l'avis à la publication :** le Mardi 17 avril 2024